

A. INTRODUCTION

Par la note circulaire n° 06/022/PRES/CAC/AM/2022 du 10 Mai 2022 de Monsieur Alain MUTOMBO, président du C.A.C./KINSHASA, et ce, conformément à l'article 29 du Règlement d'Ordre Intérieur du C.A.C. et selon l'esprit du point 2 chapitre II du vademecum sur le PPRK élaboré par le C.A.C./KIN, siège de l'association, il a été constitué une commission ad hoc pour organiser la double cérémonie de remise des prix aux lauréats des classes de 1ères jusqu'aux classes des 6èmes, soit les 13^{ème} et 14^{ème} éditions respectivement des années scolaires 2019-2020 et 2020-2021.

Sous la coordination du caciple Robert MBAY, trésorier adjoint et membre du Comité Directeur, une feuille de route a été élaborée pour évaluer toutes les ressources susceptibles de contribuer à l'exécution des missions assignées à ladite commission par le Comité Directeur.

Pour mieux atteindre ces objectifs, le concours de deux autres caciples s'est avéré nécessaire, le caciple Dieudonné EANGA et le trésorier Alain NKUTU ont été associés et portés la commission à trois membres.

Le présent rapport de l'activité de la remise du prix d'excellence Père Raphaël de la Khetulle de Ryhove retrace d'une manière très brève le déroulement de cette journée de samedi 23 juillet 2022 suivant la structure ci-après :

A. PREPARATION

1. PHASE ADMINISTRATIVE
2. DES SPONSORS
3. LES FINANCES

B. DEROULEMENT DE CEREMONIE DE REMISE

C. CONCLUSION

1. DIFFICULTES
1. SUGGESTIONS

- REMERCIEMENTS
- ANNEXES

A. PREPARATION

1. PHASE ADMINISTRATIVE

Après un état des lieux, les besoins identifiés, la commission dans le souci de vendre le P.P.R.K. au grand public a conçu un support expliquant les objectifs, les acteurs et les ressources relatives à ce prix d'excellence, sous forme d'un dépliant qui avait été soumis à l'appréciation des caciples le jour du lancement de la plateforme numérique (site internet) du C.A.C. par le professeur Aimé MBOBI et son équipe.

Pour une meilleure visibilité de l'événement, la commission a également conçu un message clair et concis qui sera reproduit sur une banderole en bâche grâce à la bienfaisance du caciple Jean-Pierre NTIETI.

En collaboration avec la direction de l'école, Monsieur l'abbé Dieudonné KAMBILU, recteur et chef d'établissement a mis à notre disposition les noms des élèves lauréats de deux années scolaires, soit des années scolaires 2019-2020 et 2020-2021 à notre demande.

La commission a rédigé deux catégories d'invitations ; d'abord ceux des parents des lauréats, ensuite ceux des caciples choisis pour primer les lauréats et de certaines personnalités publiques.

2. SPONSORS

Au vu de la charge importante du P.P.R.K. et de la conjoncture économique du moment, la commission, pour alléger les caciples a sollicité un appui de la part des potentiels sponsors, les Entreprises de la place. Ainsi quelques lettres de demande de partenariat ont été adressées à la fois à : la BRALIMA, la BRACONGO, AIRTEL RDC, VODACOM CONGO(RDC)S.A. et la RAWBANK. Aucune suite favorable n'a été réservée à tous ces courriers, si ne seulement la société AIRTEL RDC qui a réagi positivement, bien qu'en partie.

Nous saluons par ailleurs, le don de dix ouvrages du caciple docteur Daniel TONDUANGU KUEZINA, intitulé « *Mes lettres aux enfants de la République Démocratique du Congo* »

3. LES FINANCES

Le P.P.R.K. n'étant pas sponsorisé par une personne physique ni morale, les caciples conscients de cette réalité se sont décidés de prendre en charge toutes les dépenses y relatives afin de réussir ce pari.

Commencée timidement, les cotisations des caciples ont été boostée par une stratégie que seul le Vice-président du C.A.C./KIN, Jeff CIAMALA a le secret. C'est grâce à son appel des fonds que les cotisations récoltées ont atteint un montant historique de **4.400\$US** perçus auprès de 59 caciples répartis sur 3 continents dont liste en annexe, un record également. En annexe la liste des noms des cotisants du P.P.R.K./2022. Sur cette somme, les dépenses ont été évaluées à **3.760 \$US** dont détails au tableau ci-dessous :

N°	LIBELLE	QUANTITE	COUT UNITAIRE	TOTAL
1	CONCEPTION BREVET DE MERITE	1	5,00	5,00
2	PAPIERS DORES	20	0,75	15,00
3	IMPRESSION EN COULEUR	20	0,50	10,00
4	INVITATION	50	1,00	50,00
5	TRANSPORT ET COMMUNICATION	1	5,00	5,00
6	CONCEPTION DU DEPLIANT	1	5,00	5,00
7	IMPRESSION MODELE DU DEPLIANT	2	3,00	6,00
8	MOTIVATION SECRETAIRE DU COLLEGE POUR CONSTITUTION DU PALMARES DU P.P.R.K.	1	10,00	10,00
9	ACOMPTE IMPRESSION DEPLIANTS	100	1,00	100,00
10	ACHAT ENVELOPPES POUR INVITATION	27	0,15	4,01
11	CONCEPTION BANDEROLE SUR BACHES	2	5,00	10,00
12	TRANSPORT LIE A LA DISTRIBUTION DES INVITATIONS DES PARENTS	1	20,00	20,00
13	MOTIVATION INSTALLATION ET SURVEILLANCE DE LA BANDEROLE AU COLLEGE	1	5,00	4,99
14	PRIX REMIS A CHACUN DES 14 LAUREATS	14	230,00	3 220,00
15	RTNC REPORTAGE ET DIFFUSION JOURNAL	1	270,00	270,00
16	DEVELOPPEMENT IMAGE A CELLULE DE COMMUNICATION	1	10,00	10,00
17	PRODUCTION DU RAPPORT FINAL DE LA DOUBLE CEREMONIE DU P.P.R.K./2022	2	7,50	15,00
TOTAL DEPENSE				3 760,00

Au vu des cotisations perçues et des dépenses engagées, il se dégage un solde créditeur d'un montant de **640 \$US** consécutif à l'encaissement tardif de certaines promesses de cotisation, et va constituer le reliquat pour la 15^{ème} édition du P.P.R.K. correspondant à l'année scolaire 2022-2023 à décerner à la fête du Saint patron de l'école, le 19 mars 2023.

B. DEROULEMENT DE LA CEREMONIE DE REMISE

Le samedi 23 juillet 2022, jour retenu pour la remise du prix d'excellence que les anciens élèves du collège Saint Joseph/Elikya décernent à leurs cadets, lauréats des années scolaires 2019-2020 et 2020-2021 est également le jour prévu pour la proclamation des résultats pour l'année scolaire 2021-2022 arrivée à son terme.

Pour la modération conviée à l'école, le chargé culturel a excellé son cet art. Tout s'est passé conformément au chronogramme élaboré conjointement entre la commission et la direction de l'école qui a connu un retard dû à la constitution des statistiques des résultats à proclamer par le recteur.

La double cérémonie s'est déroulée conformément au programme ci-après :

10h00' : Mise en place terminée

10h30' : Rassemblement des élèves

11h00' : Arrivé des parents des lauréats et invités

12h00' : Mot de bienvenu de l'abbé recteur, chef d'établissement

12h20' : Mot de circonstance du président du C.A.C./KIN

12h30' : Remise des prix aux lauréats de la 13^{ème} édition du P.P.R.K.

13h00' : Remise des prix aux lauréats de la 14^{ème} édition du P.P.R.K.

13h30' : Mot de remerciement du représentant des lauréats

13h35' : Présentation des statistiques des résultats de l'année scolaire 2021-2022

13h50' : Communication des résultats scolaires aux parents.

L'ordre de remise et le contenu du prix sont donnés par le tableau ci-dessous :

Remise de la 13^{ème} édition du P.P.R.K. correspondant à l'année scolaire 2019-2020

N°	NOMS DU LAUREAT	NIVEAU D'ETUDES	COMPOSITION DU PRIX
1	KALOMBO KABANGU	7 ^{ème} CTEB	230\$, 1 livre, 1stylo Airtel, 1 brevet d'excellence
2	KALANGOSO KANGELA		230\$, 1 livre, 1stylo Airtel, 1 brevet d'excellence
3	RIZIKI YA MUNGU	8 ^{ème} CTEB	230\$, 1 livre, 1stylo Airtel, 1 brevet d'excellence
4	NIMI TEDIKA	1 ^{ère} HUMANITES	230\$, 1 livre, 1stylo Airtel, 1 brevet d'excellence
5	KALALA KALALA	2 ^{ème} HUMANITES	230\$, 1 livre, 1stylo Airtel, 1 brevet d'excellence
6	MUNYON MUKENA	3 ^{ème} HUMANITES	230\$, 1 livre, 1stylo Airtel, 1 brevet d'excellence, modem Airtel
7	DINA ELOBA GLOIRE	4 ^{ème} HUMANITES	230\$, 1 livre, 1stylo Airtel, 1 brevet d'excellence, modem Airtel

Remise de la 13^{ème} édition du P.P.R.K. correspondant à l'année scolaire 2020-2021

N°	NOMS DU LAUREAT	CLASSE	COMPOSITION DU PRIX
1	DIFUKIDI LAU WILL	7 ^{ème} CTEB	230\$, 1stylo Airtel, 1 brevet d'excellence
2	MAKOLA MAYAMWENE	8 ^{ème} CTEB	230\$, 1stylo Airtel, 1 brevet d'excellence
3	KALOMBO KABANGU	1 ^{ère} HUMANITES	230\$, 1stylo Airtel, 1 brevet d'excellence
4	KANKONDE MUDIBU	2 ^{ème} HUMANITES	230\$, 1stylo Airtel, 1 brevet d'excellence
5	NIMI TEDIKA	3 ^{ème} HUMANITES	230\$, 1 livre, 1stylo Airtel, 1 brevet d'excellence, modem Airtel
6	NSALAMBI ZINGA BETE	4 ^{ème} HUMANITES	230\$, 1 livre, 1stylo Airtel, 1 brevet d'excellence, modem Airtel
7	LOKOMBE LA LOKOMBE		230\$, 1 livre, 1stylo Airtel, 1 brevet d'excellence, modem Airtel

C. CONCLUSION

1. DIFFICULTES

La réalisation de cette activité de double cérémonie de remise du prix d'excellence aux lauréats des années scolaires 2019-2020 et 2020-2021 n'a pas été simple. Les difficultés rencontrées méritent d'être relevées pour que solution soit trouvée prochainement. Il s'agit de :

- Réunir les moyens finances nécessaires pour la matérialisation du P.P.R.K. ;
- Obtenir les adresses des lauréats en cette période où les élèves sont à la maison en attente de la proclamation, surtout pour les lauréats qui ont finis les humanités. Sur les 12 lauréats programmés, seuls 7 avaient été contactés. Ce qui fait que les prix des lauréats ont été remis à la direction de l'école dans l'espoir les heureux lauréats passeront les retirer plus tard.

2. SUGGESTIONS

- Elaborer une brochure sur le P.P.R.K. reprenant l'historique et une présentation exhaustive de la mission et objectifs dévolus à ce prix qui pourra accompagner les éventuels courriers de demande de parrainage et/ou sponsoring ;
- Constituer un fonds permanent logé dans un compte spécial à approvisionner au cours de l'année dont échéance sera fixée fin février, afin qu'au mois de mars, les organisateurs soient capables de remettre le prix dans le délai statutaire ;
- L'école devra, à la fin de chaque année-scolaire transmettre au Comité Directeur du C.A.C./KIN, la liste des lauréats et les numéros de contact de leurs parents, afin de constituer le répertoire du P.P.R.K. ;
- Mettre à contribution les anciens lauréats épanouis dans la vie professionnelle.

NOS REMERCIEMENTS

La réalisation de la double cérémonie de la remise du Prix d'Excellence, Prix Père Raphaël de la Kethulle de Ryhove est rendu possible par la bienfaisance de certaines personnes, pour lesquelles nous voudrions exprimer toute notre gratitude.

Au président Alain MUTOMBO, pour la confiance placée en notre modeste personne en nous confiant la responsabilité de coordonner la commission que le Comité Directeur avait mis en place.

Le vice-président Jeff CIAMALA pour son apport plus que substantiel. Plus de la moitié des fonds récoltés sont les fruits de son implication personnelle.

A la Direction du collège Saint Joseph/Elikya pour sa collaboration sans faille, alors que submergée par les travaux de clôture d'année scolaire et l'organisation des examens d'état.

A notre cher aîné Dieudonné EANGA, par son expérience a accepté de nous assister dans la petite commission d'organisation. Et le trésorier Alain NKUTU toujours disponible quand il s'agit de rendre service.

Pour son soutien aux préparatifs de cet événement, que les caciples Jean-Pierre NTIETI, Patrick BANGULI, ainsi que tous les caciples de travers le monde : GHANA, NORVEGE, CANADA, Belgique, France, LUBUMBASHI et KINSHASA trouvent en ces quelques lignes, l'expression de nos remerciements sincères.

Fait à Kinshasa, le 28 Juillet 2022

POUR LA COMMISSION P.P.R.K.

Caciple Robert MBAY

Coordonnateur

Promotion 1989

CERCLE DES ANCIENS DU COLLEGE SAINT JOSEPH/ELIKYA

1. CONTRIBUTIONS DES CACIPLES POUR LES 13ème ET 14ème EDITION DU PPRK EN \$US

N°	PRENOMS ET NOMS	EN US\$	PROVENANCE
1	JEROME LOKASO	150,00	Belgique
2	PAUL CIAMALA	50,00	
3	DAVID NSINGI	50,00	
4	SEVERIN GUNUMANA	30,00	
5	CHRISTIAN MUANZA	30,00	
6	LECK MOSUMBE	30,00	
7	DOCTEUR MAKA	30,00	
8	BABI BANTU	30,00	
9	PALY WONDO	50,00	
10	GUY NTAMBA	30,00	
11	OLIVIER LUKUSA	30,00	
12	ISIS TOLA	20,00	
13	GUY RAMAZANI MWARABU	50,00	
14	SERGE MBENZA	50,00	
15	SIMON YOMPUTU	100,00	CANADA
16	AIME MBOBI	100,00	
17	EDMOND MUKEDI	50,00	France
18	DANIEL TONUANGU	50,00	
19	WILLY NZARAMBA	100,00	
20	HUBERT KABAMBI	50,00	
21	FREDDY MAKANDA	50,00	
22	DIDIER BIZIMUNGU	50,00	
23	JOSEPH TSHIBANGU	50,00	
24	WENS BANKAKA	50,00	
25	VICKING NGOY	50,00	
26	ABOU TSHIAM	30,00	
27	JOHN PEMBELE	30,00	
28	FELIX LUBOYA	30,00	
29	GABRIEL MUKUNDA	100,00	GHANA
30	ROBERT MBAY	50,00	KINSHASA
31	ALAIN MUTOMBO	100,00	
32	JEFF CIAMALA	100,00	
33	JEAN-PIERRE NTIETI	100,00	
34	JEAN-CLAUDE MUISSA	100,00	
35	MACAIRE NYAMGOMBE	50,00	
36	ERIC MUKANDILA	100,00	
37	PATRICK KASENGA	50,00	
38	RAYMOND PILI PILI	100,00	
39	KAHAMBO	30,00	
40	ALAIN MPOYI	50,00	
41	PASCAL K.	10,00	
42	STEPHANE L.	100,00	

43	PATRICK BANGULI	1 000,00		
44	PATRICK MUKENDI	100,00		
45	MARCELLIN LUKUSA	50,00		
46	ALAIN NKUTU	50,00		
47	SAMUEL ELIA	10,00		
48	ANICET IMAMA	100,00		
49	TOBI MAKAMBO	35,00		
50	DIDIER BAZOLA	200,00		
51	THIERRY LUSIENSE	35,00		
52	AUGUY BOLANDA	100,00		
53	FRANCK ESSAKA	50,00		
54	GUYGUY NSIMBA	20,00		
55	JERRY NDEFI	15,00		
56	JUNIOR BONDJEKA	50,00		
57	A.G. KABAMBA	25,00		
58	PAPY MUKWAYANZO	50,00		
59	CHASE MUSEMBULA	50,00		NORVEGE
TOTAL PERCU		4 400,00		

Fait à Kinshasa, le 29 Juillet 2022

Robert MBAY

Coordonnateur